

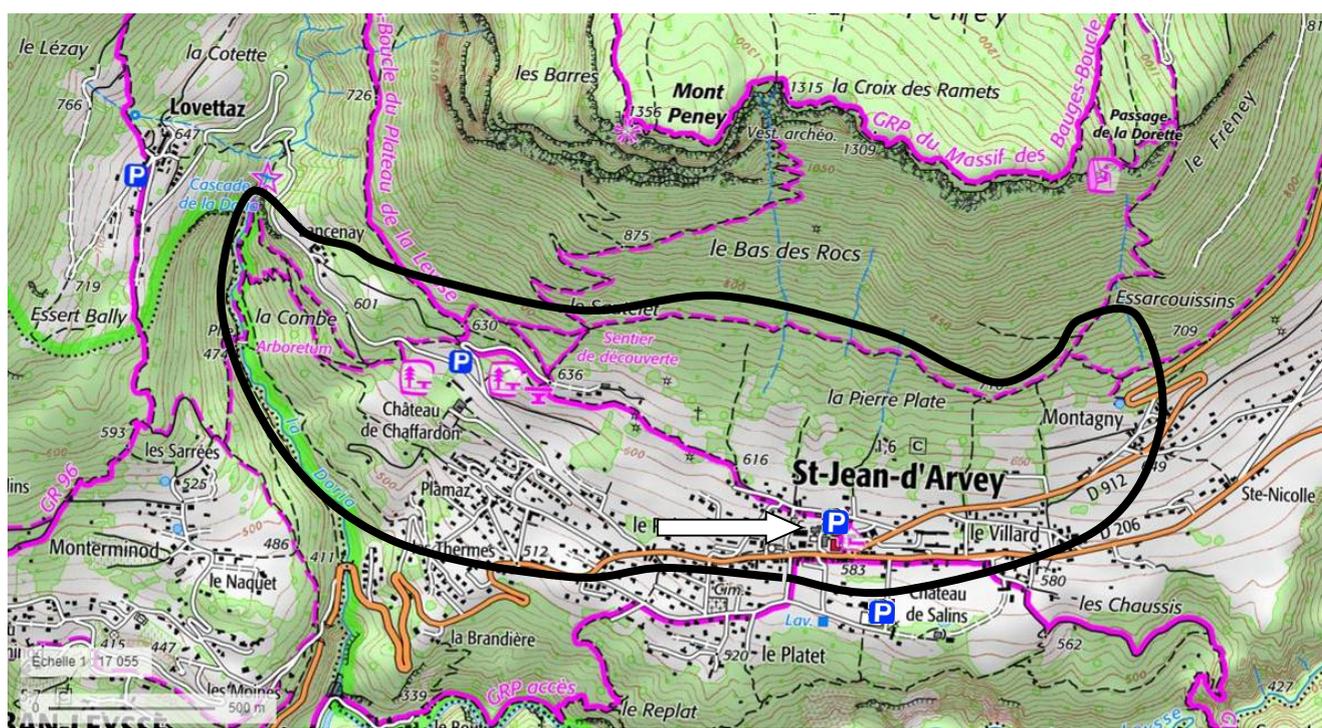


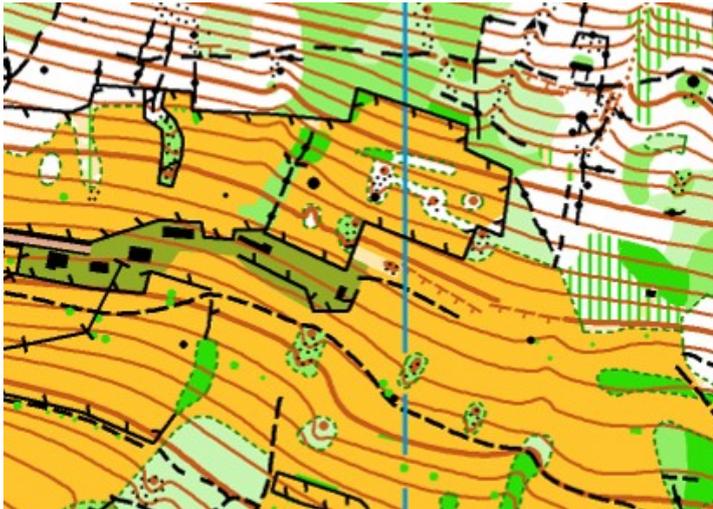
Parcours d'orientation semi-permanents Commune de Saint Jean d'Arvey

La commune de Saint Jean d'Arvey, en partenariat avec le club de course d'orientation de Chambéry ECHO73, et le Comité Départemental de Course d'Orientation de la Savoie a mis en place un parcours permanent d'orientation sur une partie de son territoire. Ce parcours a nécessité la réalisation d'une carte de course d'orientation en 2017, aux normes internationales d'orientation ISOM 2017, le tracé de circuits à destination du plus grand nombre, et la pose de balisettes sur le terrain.

Ces parcours semi permanents seront renouvelés régulièrement en fonction de la demande. Deux nouveaux parcours sont mis en service début 2024.

Concrètement, la zone concernée est la suivante. Le parking le plus proche du point de départ est celui « au-dessus » de l'école





La carte d'orientation est à l'échelle du 1/7 500 (1cm = 75 m), avec équidistance des courbes de niveau de 5 mètres. Elle représente tous les détails du terrain. Une légende apparaît sur les tracés de parcours.

Légende de la carte :

LEGENDE			
	route		pelouse, prairie
	route secondaire		prairie, arbres dispersés
	chemin		zone déboisée
	sentier		zone partiellement déboisée
	ligne électrique		forêt, traversée facile
	bâtiment		forêt, traversée ralentie
	ruine		forêt, traversée difficile
	propriété privée		forêt, traversée impossible
	clôture		végétation basse
	muret		verger
	objet particulier		arbre isolé
	mangeoire		arbre, arbuste
	réservoir		fontaine, abreuvoir
	falaise		rochers
	pierrier		grotte
	courbe de niveau		talus
	fossé		butte
	butte		petite dépression
	petite dépression		trou

Les parcours :

Les parcours proposés sont représentés sur une carte qui est à disposition en format PDF sur le site de la mairie, à imprimer par vos soins sur papier A4 en couleur.

Le circuit représenté sur la carte comporte :

- un triangle de départ symbolisant le début du circuit et un double cercle pour l'arrivée. Ceux-ci sont situés au même endroit (le triangle est à l'intérieur du double-cercle) la zone hachurée est une zone interdite (les propriétaires ont demandé à ce que les orienteurs n'y passent pas) Merci de la respecter. vous êtes autonomes pour vous rendre au point de départ



- des cercles avec un numéro d'ordre de 1 à N, représentant les "postes" à trouver dans l'ordre, ces cercles sont reliés par des traits rouges pour faciliter la lecture du circuit, mais vous êtes libres d'emprunter le cheminement que vous souhaitez pour relier ces postes, sous réserve de respecter les propriétés privées (en vert kaki sur la carte), les éventuelles zones interdites (hachurées en rouge), ou bien tout simplement les prairies lorsqu'elle ne sont pas encore fauchées.



Des définitions de poste en symboles sont imprimées sur la carte, définissant le N° d'ordre du poste (de 1 à N), son N° propre de 31 à 54, et l'élément sur lequel se situe le poste (un rocher, un chemin, etc...)

Ci-dessous les définitions en texte si besoin

- 31 Grotte
- 32 Trou terreux
- 33 Butte
- 34 Rocher côté sud
- 35 Rocher le plus à l'est côté nord
- 36 Butte
- 37 Butte
- 44 Cuvette
- 46 Jonction de deux murets
- 48 Rocher
- 51 Grotte
- 103 Angle Nord-ouest de limite de végétation
- 116 angle Nord-ouest du coin de bois

P Orange		2,1 km			
▷					
1	31	⚡			
2	32	∇			
3	33	•			
4	34	▲			♀
5	35	→ ▲			♂
6	36	•			
7	37	•			
		350 m			

P Jaune		1,9 km			
▷					
1	44	∪			
2	48	▲			
3	51	⚡			
4	46	↗ ↘	∟		
5	116	↖			┌
6	103	⊙			└
		200 m			

Sur le terrain :

Les postes sont matérialisés par

- une balisette plastique avec son N°,
et une pince crocodile pour poinçonner un
carton de contrôle, le tout attaché au plus
proche de l'élément (ici un rocher).



Deux circuits de couleur sont proposés, par ordre de difficulté, conformément au règlement de la Fédération Française de Course d'Orientation :

Jaune : niveau plus avancé : Points d'attaque évidents, lignes d'arrêt, etc.

Orange : niveau confirmé

Les caractéristiques des circuits proposés pour cette première série sont les suivants :

Circuits	Niveaux techniques	Distances (km)
Orange		2,1 km
Jaune		1.9 km

Comment procéder pour faire ces parcours :

- aller sur le site de la mairie et lire ces présentes consignes, <http://www.mairie-saintjeandarvey.fr/>
- télécharger la carte du parcours de votre choix et l'imprimer,
- la mettre dans un plastique si le temps est pluvieux,
- éventuellement, télécharger le carton de contrôle (ludique pour les jeunes), avec sa correction,
- se munir d'une boussole, de chaussures de marche ou de course,
- se munir d'un téléphone pour alerter les secours en cas d'incident.

Se rendre sur place par vos propres moyens et effectuez votre parcours à votre rythme (compter 30 minutes en courant, 1h30 en marchant tranquillement).

A votre retour, renseigner si possible le tableau mis en ligne sur le site de la mairie, cela permet d'avoir un retour sur le nombre de parcours effectués, les éventuelles remarques (présence d'animaux, disparition de poste ou de pince, etc..), et vos éventuels souhaits de renouvellement des parcours.

Consignes particulières

Vous effectuerez ces parcours sous votre entière responsabilité, la commune se dégage de toute responsabilité en cas d'incident. En cas d'accident, contacter les services de secours, tout comme vous le feriez en promenade.

En cas de difficulté avec un propriétaire, respectez ses demandes et faites en part en mairie.

Selon la saison, les prairies non fauchées sont à éviter autant que possible, ou à traverser au plus court. Des animaux sont présents sur site, notamment les chevaux vers la zone des 3 sapins : ceux ci sont habitués à voir des promeneurs.

Merci de bien respecter les clôtures, ainsi que les propriétés privées en vert kaki.

Prenez garde en période de chasse.

Vous évoluerez sur un **terrain de montagne**, avec présence de zones pentues, notamment en forêt. Prenez garde aux branches à hauteur d'œil, ainsi qu'aux branches et troncs mouillés au sol.

Enfin, des clôtures sont peu visibles sur le terrain : faites attention en courant ...



Attention : présence de tiques en forêt et dans les prairies (pensez à contrôler vos enfants)

En cas de question d'ordre technique sur la CO, les parcours mis en place, ou concernant le club partenaire de la commune :



<http://www.mairie-saintjeandarvey.fr/>



Club local de course d'orientation : ECHO 73
<http://www.echo7305.com/>

Des entrainements tous les jeudis soir sur Chambéry sont organisés + un challenge savoyard sous forme de courses départementales, pédestre, à ski ou VTT



Comité départemental de CO de la Savoie :
<https://cdco73.wixsite.com/cdco73>



Ligue Rhône Alpes Auvergne de CO : <https://lauraco.fr/>



FFCO : <http://www.ffcorientation.fr/>